

COMBIEN COÛTE UNE LÉSION PROFESSIONNELLE ?

DS-014



STATISTIQUES
SUR MESURE

PLUS QU'UN SIMPLE CALCUL !



Les lésions professionnelles sont coûteuses à plus d'un titre. Elles sont coûteuses pour les entreprises, mais aussi pour l'ensemble de la société. Les montants versés par la CSST — **les débours** — ne représentent qu'une partie des coûts totaux engendrés par les lésions professionnelles. Pour obtenir un portrait global de la situation, il faut estimer tout l'ensemble des coûts financiers et humains qui sont assumés par les travailleurs, les employeurs et la collectivité.

QUI ASSUME CES COÛTS ? QUELQUES EXEMPLES DE COÛTS ASSUMÉS PAR :



LE TRAVAILLEUR

- Perte de salaire*
- Perte de la jouissance de la vie*

* Net de l'indemnisation



L'EMPLOYEUR

- Recrutement et formation
- Frais médicaux et indemnités (par les cotisations à la CSST)



LA COLLECTIVITÉ

- Impôts non perçus sur le revenu
- Les cotisations non versées à la RRQ



QU'EST-CE QU'UN DÉBOURS ?

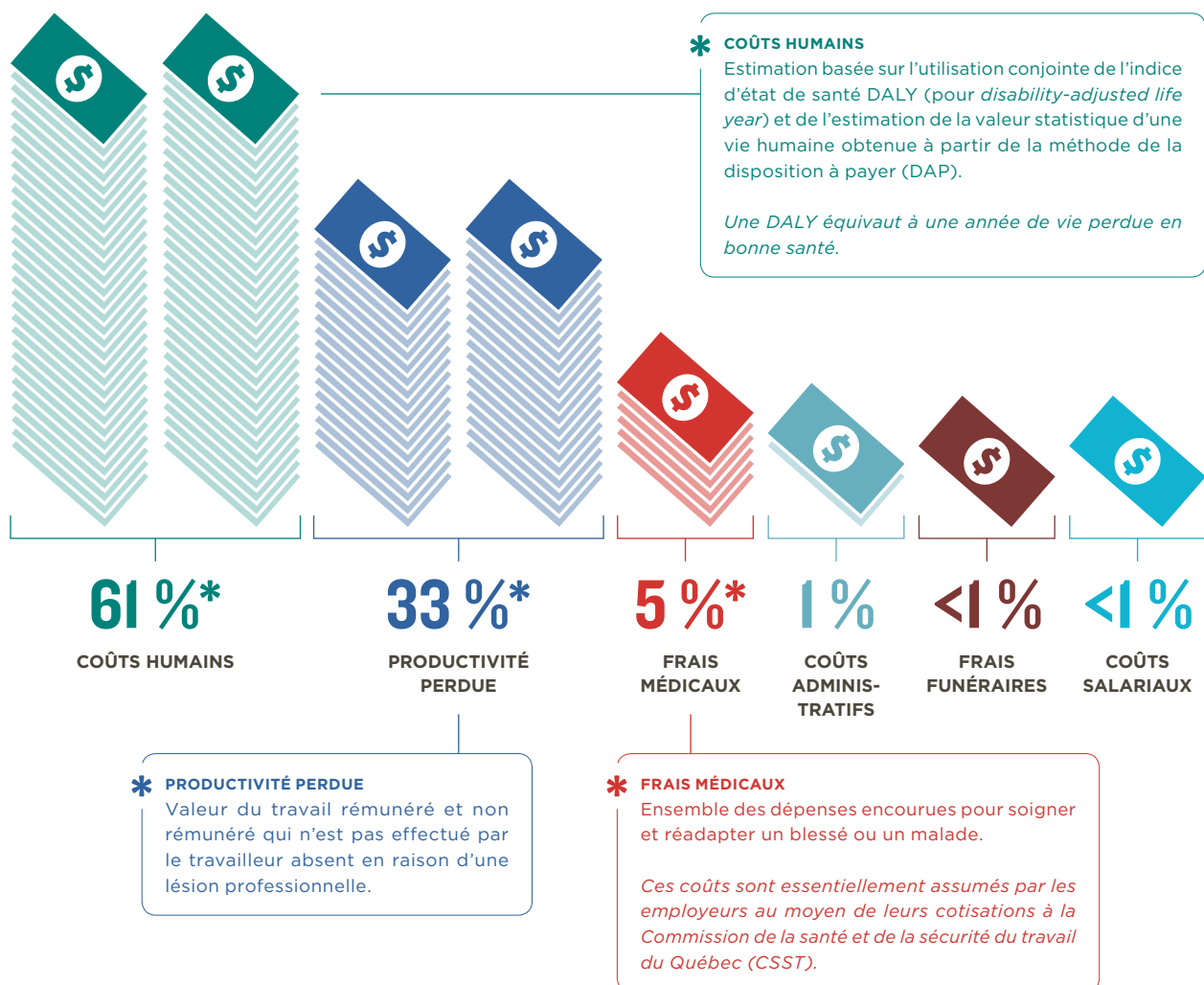
Ce sont les montants versés par la CSST, tels que les frais d'assistance médicale et de réadaptation ainsi que les indemnités de remplacement du revenu, de décès et pour dommages corporels occasionnés par une lésion professionnelle.

Toutes les données présentées dans ce document concernent les lésions acceptées survenues au Québec de 2005 à 2007 et les coûts sont en dollars de 2006. Les résultats détaillés sont présentés dans le [rapport R-769 \(Lebeau et coll.\) de l'IRSST](#).



DE QUOI SONT COMPOSÉS LES COÛTS ?

Les frais médicaux, la productivité perdue et les coûts humains représentent 99 % des coûts engendrés par les lésions professionnelles acceptées survenues de 2005 à 2007 au Québec.



PLUS CONCRÈTEMENT...

COMBIEN COÛTE UNE LÉSION PROFESSIONNELLE ?

Le calcul des coûts des lésions professionnelles s'effectue de façon individuelle. À chacune des lésions acceptées par la CSST est associé un coût.

Coûts générés par les lésions acceptées survenues au cours d'une année, Québec, 2005-2007

TYPE DE LÉSIONS	NOMBRE DE LÉSIONS	COÛTS TOTAUX PAR ANNÉE	COÛT MOYEN PAR LÉSION
ACCIDENTS	115 300	3 787 350 202 \$	32 848 \$
MALADIES PROFESSIONNELLES	5 177	833 582 429 \$	161 017 \$
TOTAL	120 477	4 620 932 631 \$	38 355 \$
DÉCÈS	179	448 886 791 \$	2 507 747 \$

Source: Lebeau et coll., Rapport R-769, 2013.



Les lésions professionnelles d'une année occasionnent en moyenne des coûts de **4,6 milliards de dollars** au Québec, dont **2,8 milliards en coûts humains!**

Pour en savoir plus sur ces concepts et les méthodes de calcul utilisées, consultez le document *Méthodologie: Indicateurs des coûts des lésions professionnelles 2005-2007*, DS-012.

32 848 \$



Le coût moyen par **accident** est de 32 848 \$.

161 017 \$



Le coût moyen par **maladie professionnelle** est de 161 017 \$.



LES MULTIPLES VISAGES DES LÉSIONS

SIÈGE DE LÉSIONS

Le **dos** est le siège de lésions qui engendre le plus de coûts (672 M\$*)...

...mais c'est **l'oreille** qui engendre le coût moyen par lésion le plus élevé (152 433 \$).



MAUX DE DOS
672 M\$ COÛT PAR ANNÉE



TROUBLE DE L'OREILLE
152 433 \$ COÛT MOYEN

GENRE D'ACCIDENT OU D'EXPOSITION

Les **chutes au même niveau, glisser, trébucher sans tomber** engendrent le plus de coûts (416 M\$*)...

...mais c'est **l'exposition au bruit** qui engendre le coût moyen par lésion le plus élevé (154 264 \$).



**CHUTER, GLISSER
ET TRÉBUCHER**
416 M\$ COÛT PAR ANNÉE



EXPOSITION AU BRUIT
154 264 \$ COÛT MOYEN

NATURE DES LÉSIONS

Ce sont **les entorses** et **les foulures** qui génèrent le plus de coûts (907 M\$*)...

...mais ce sont **les troubles de l'oreille** qui engendrent le coût moyen par lésion le plus élevé (153 618 \$).



ENTORSES ET FOULURES
907 M\$ COÛT PAR ANNÉE



TROUBLE DE L'OREILLE
153 618 \$ COÛT MOYEN

AGENTS CAUSAUX

Les **mouvements corporels** ou **la posture** engendrent le plus de coûts (851 M\$*)...

...mais c'est **le bruit** qui engendre le coût moyen par lésion le plus élevé (154 395 \$).



**MOUVEMENTS
CORPORELS ET POSTURE**
851 M\$ COÛT PAR ANNÉE



EXPOSITION AU BRUIT
154 395 \$ COÛT MOYEN

* Note:

- Les montants représentent les coûts générés par les lésions acceptées survenues au cours d'une année.
- Les débours sont cumulés en moyenne sur trois ans, tandis que d'autres montants, tel le coût humain d'une incapacité permanente, sont cumulés sur la durée de vie estimée du travailleur.



ALORS, COMBIEN COÛTE UNE LÉSION ?



Toujours trop cher... tant pour le travailleur que l'employeur et la collectivité

Si l'on considère l'ensemble des coûts financiers et humains liés à une lésion, le dos se révèle le siège de lésions qui engendre le plus de coûts, soit 672 M\$ pour les lésions survenues au cours d'une année, **mais c'est l'oreille qui engendre le coût moyen par lésion le plus élevé à 152 433 \$**. Ce type de lésion n'entraîne que peu de versements d'indemnités du revenu par la CSST, car une victime de surdit  peut g n ralement continuer   travailler. Ce sont plut t les co ts humains, li s aux atteintes permanentes, qui expliquent ce co t moyen  lev .



 valuer les co ts pour orienter la recherche

D terminer quelles l sions sont les plus co teuses permet non seulement d'obtenir un co t total ou moyen par l sion, mais aussi de prioriser et de planifier des interventions en pr vention et en recherche, ou de confirmer l'importance d'une probl matique.

Ainsi, le bruit ayant  t  identifi  comme l'agent causal qui engendre le co t moyen par l sion le plus  lev , cela appuie la priorit  mise   l'IRSST sur des projets de recherche visant    liminer ou r duire les risques li s au bruit en milieu de travail. Pour en savoir plus sur ces projets de recherche de l'IRSST : www.irsst.qc.ca/intro-prevention-des-risques-mecaniques-et-physiques.html.



Pour y voir plus clair sur les co ts des l sions professionnelles, consultez le dossier sur le site statistiques.irsst.qc.ca



RÉFÉRENCES

Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec. *Statistiques annuelles 2009*, 2010, 156 pages.

Lebeau, M.; Duguay, P.; Boucher, A. *Les coûts des lésions professionnelles au Québec, 2005-2007*, Études et recherches / Rapport R-769, Montréal, IRSST, 2013, 66 pages.

Lebeau, M.; Duguay, P.; Boucher, A. «Costs of occupational injuries and diseases in Québec», *Journal of Safety Research*, 2014, vol. 50, pages 89-98.

Ministère des Transports du Québec. *Guide de l'analyse avantages-coûts des projets publics en transport; Partie 3 — Paramètres (valeurs de 2006)*, 2007, 13 pages.

À PROPOS DE L'IRSST

Solidement implanté au Québec depuis 1980, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) est un organisme de recherche scientifique reconnu pour l'expertise de son personnel et la qualité de ses travaux.

MISSION

Contribuer, par la recherche, à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à la réadaptation des travailleurs qui en sont victimes. Assurer la diffusion des connaissances et jouer un rôle de référence scientifique et d'expert. Offrir les services de laboratoires et l'expertise nécessaires à l'action du réseau public de prévention en santé et en sécurité du travail.

Doté d'un conseil d'administration paritaire où siègent en nombre égal des représentants des employeurs et des travailleurs, l'IRSST est financé en majeure partie par la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir en plus, consultez le site Web « Statistiques sur mesure » : statistiques.irsst.qc.ca

CRÉDITS

Auteurs: Martin Lebeau, Patrice Duguay

Coordination: Charles Gagné, Linda Savoie

Révision linguistique et conception graphique: Samarkand

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales 2015

ISBN: 978-2-89631-793-6 (PDF)

ISSN: 2292-9444

IRSST — Direction des communications et de la valorisation de la recherche

505, boul. De Maisonneuve Ouest, Montréal (Québec) H3A 3C2

Téléphone: 514 288-1551

Télécopieur: 514 288-7636

publications@irsst.qc.ca

www.irsst.qc.ca

